

Ce projet a été présenté dans le dossier déposé par la MSH le 16 juillet 2018 pour l'évaluation de la structure par l'HCERES.

Projet scientifique MSH Mondes 2020-2024

I. Définition et principes pour une MSH

Le bilan 2014-2018 de la MAE témoigne de l'importance grandissante prise par les missions de communication, valorisation et diffusion pour la recherche en SHS. La MAE joue un rôle de structuration important de par la force de son ingénierie qu'elle doit continuer à développer. Il témoigne aussi du fait que la MAE est un outil de premier plan au service de la recherche et de la diffusion des connaissances scientifiques en SHS, c'est sur cette conviction qu'est fondé le projet 2020-2024. Il s'inscrit aussi dans la continuité de l'évolution engagée lors du contrat en cours (prolongé d'une année, 2019, suite au changement de vague d'évaluation de la ComUE Paris Lumières) par l'équipe de direction précédente. Il se donne pour objectif d'enrichir les acquis de la Maison tout en la refondant sur la base d'un projet scientifique adapté aux transformations récentes de l'ESR. Il s'agit bien de poursuivre les efforts pour toujours mieux répondre aux missions des MSH, à savoir : développer l'interdisciplinarité et la dynamique interinstitutionnelle, soutenir l'internationalisation, affirmer l'implantation régionale et l'identité scientifique. Pour ce faire, la MAE doit tenir toute sa place dans le réseau national des MSH, conforter son action en matière de plateforme technologique, poursuivre son rôle de relais des TGIR et être attractive par son offre de services d'appui à la recherche. Elle doit également fortement contribuer à structurer sur ses sites les activités de recherche et de formation par la recherche tout en continuant de jouer son rôle dans la diffusion des connaissances scientifiques vers un public large.

À ces objectifs généraux, s'ajoutent, au vu aussi des résultats de la précédente phase d'évaluation de la MAE, des priorités plus spécifiques à notre structure :

- Renforcer (au-delà de maintenir) la visibilité nationale et internationale acquise par la MAE dans ses disciplines fondatrices, l'ouverture à plus d'interdisciplinarité doit en être un des moyens.
- Renforcer l'implication des services de l'USR dans la recherche.
- Renforcer la place tenue dans la formation au niveau doctoral.
- Renforcer la place de notre MSH dans le soutien au montage de réponses à appels à projets nationaux, européens et internationaux.
- Renforcer les synergies avec les services et les composantes des universités tutelles.
- Formaliser et développer des partenariats structurants, localement sur nos sites mais aussi nationalement et internationalement.
- Poursuivre l'adaptation de la structure aux évolutions liées au développement du numérique dans tous les champs de nos activités scientifiques.

À ces fins, notre projet repose en premier lieu sur un projet scientifique qui est à la fois le moteur et la condition de la refondation. Ce projet vise à la connaissance et compréhension des sociétés humaines, à différentes échelles spatiales et sur le temps long, de la préhistoire à la période contemporaine : cette capacité au comparatisme interdisciplinaire sur le temps long et l'étendue spatiale est la force rare de notre structure. Le projet scientifique s'articule sur 6 axes fédérateurs :

- Transitions ;
- Circulations ;
- Imaginaires ;
- Objets ;
- Les sociétés humaines face à la mort ;
- L'être humain en sciences humaines et sociales.

Quatre de ces axes reprennent des thématiques définies durant le contrat en cours tout en les élargissant, deux sont entièrement nouveaux. En ce sens le projet prévient toute rupture brutale. Précisons que les thématiques émanent de propositions faites par un groupe-projet, structuré autour des unités de recherche résidentes, de l'USR et des trois écoles doctorales des sites, qui s'est réuni tous les 15 jours de novembre à juin 2017. Le projet s'inscrit donc dans la complémentarité des points forts de la recherche sur le site. On trouvera en annexe du présent document les textes de présentation de chacun des axes, on verra qu'ils intègrent tous une dimension méthodologique et technique qui correspond aux compétences réunies au sein de l'USR, afin de renforcer la composante d'ingénierie (annexe 1 *Axes scientifiques du projet 2020*). La refondation de la MAE consiste à faire de ces axes non plus seulement des outils pour développer des actions communes aux UMR résidentes de la maison mais bien le cœur structurant de la Maison (annexe 2 *Organisation et instances du projet 2020*). Ils associent donc les unités de recherche résidentes entre elles mais aussi, en tant que de besoin, toute équipe de recherche, EA ou UMR, des sites de nos deux tutelles universitaires. Il s'agit donc de passer d'une structure qui se définissait par les disciplines des UMR hébergées à une structure qui se définit par son projet scientifique et s'appuie sur les unités de recherche pour le mettre en œuvre et produire des connaissances.

C'est la raison pour laquelle une réflexion sur une nouvelle dénomination de la MAE a été engagée. Le groupe-projet a proposé une liste de noms qui a été soumise aux tutelles de la maison lors du comité de pilotage du 21 juin 2018. Tenant compte de l'identité forte de la maison et de son caractère multi-tutelle, deux dénominations ont été retenues et proposées pour une consultation des personnels de l'USR et des UMR résidentes actuelles et futures. MSH Mondes a retenu le plus grand nombre de suffrages. « Mondes » est la métonymie de « mondes anciens, contemporains et pourquoi pas futurs » mais aussi de « mondes proches et lointains ou d'échelles différentes » et souligne les forces de notre MSH tant pour travailler sur le temps long que sur des terrains répartis sur l'ensemble des continents. Cette dénomination souligne aussi la complexité des sociétés humaines et des processus de la globalisation. Cette dernière souvent analysée comme le passage de mondes distincts à un monde unique est aussi le renforcement des différenciations spatiales et la multiplication des traces et références à des passés qui jouent un rôle actif dans le présent.

À compter de janvier 2020, la MSH Mondes déploiera ses activités en deux volets : d'une part la mise en synergie des UMR résidentes ; d'autre part le développement d'un volet « hôtel à projet » ouvert sur nos sites universitaires. Ces deux volets doivent être absolument complémentaires l'un de l'autre, la condition en est un rôle central donné aux axes scientifiques pour les structurer tous deux.

Les cinq unités de recherche actuellement résidentes de la MAE le resteront ; exception faite de celles d'entre-elles dont est prévue, à terme, la localisation sur le campus Condorcet : UMR 8215 Trajectoires et UMR 8096 Archam. Notons que ce changement de localisation n'impose pas, en soi, de se désengager de la MSH, la question est au contraire de penser les liens scientifiques dans le cadre d'une relation avec le Campus Condorcet. Par ailleurs, deux unités de recherche rejoindront ce groupe des « résidentes », gage de développement plus ample de l'interdisciplinarité : l'UMR 7218 *Lavue* (géographie, études urbaines, architecture, sociologie) et l'UMR 7220 *ISP* (sciences politiques, histoire contemporaine). Ces deux unités de recherche, qui ont toutes deux l'expérience de la collaboration avec les unités résidentes actuelles, notamment dans le cadre du LabEx *Les passés dans le présent*, ont leurs locaux dans le bâtiment Max Weber où sont déjà localisés des services de l'USR et une partie des unités ArScAn et Lesc. Est ainsi maintenue, sur deux bâtiments voisins, l'unité spatiale qui est précisément la condition pour « faire lieu ». Le processus d'intégration progressive de deux UMR est engagé depuis novembre 2017 et ces deux unités ont participé au groupe-projet en charge de préparer le dossier d'évaluation de l'USR. C'est notamment grâce aux approches disciplinaires différentes qu'ont pu être enrichis les axes scientifiques du projet 2020-2024. L'apport de ces deux unités permet donc le déploiement interdisciplinaire, il se concrétise aussi par les possibilités d'intégration de nouveaux programmes de recherche, de nouveaux partenariats internationaux et nationaux, de nouveaux supports de publication et de compétences en ingénierie de recherche et en matière de formation doctorale.

Ce sont donc des membres de 7 unités résidentes et des personnels de l'USR qui auront en charge l'animation et le déploiement large des axes thématiques de la maison. Chaque axe a quatre responsables, trois chercheurs ou enseignant-chercheurs et un personnel de l'USR. Chaque axe est donc, dès sa conception, défini de manière interdisciplinaire d'une part, intègre la dimension service à la recherche d'autre part. C'est sur ces axes scientifiques que s'articulera l'ensemble des actions scientifiques de la MSH déclinées dans leurs évolutions respectives ci-après.

II. Actions

Les actions scientifiques propres de l'USR sont de natures diverses. Elles viennent s'ajouter aux actions menées ponctuellement en collaboration avec des unités de recherche ou des institutions partenaires.

1. Appel à projet

Chaque année depuis 2013, comme indiqué dans le bilan 2013-2018, la MAE lance un appel à projet. Élément central de sa capacité à structurer la recherche en SHS des sites universitaires, cet appel est à l'heure actuelle trop peu doté pour être efficace. Il est financé à parts égales par le budget propre de la MAE, une contribution des deux tutelles universitaires et, depuis 2018, de la ComUE Université Paris Lumières. Il est essentiel que nous puissions obtenir des moyens supplémentaires, ou des partenariats nouveaux, pour accroître le budget alloué à cet appel pour favoriser la mise en œuvre d'une politique scientifique pensée avec nos tutelles. Ceci est la condition de la réalisation du présent projet. Celui-ci prévoit trois évolutions majeures de l'appel à projet : son ouverture à l'ensemble des unités de recherche de nos sites universitaires ; la place que doivent tenir dans les projets soutenus les services de l'USR ; l'ouverture à des projets de natures diverses (projet de recherche innovant ; montage de réponse à

appel à projet avec une priorité aux projets européens ; projet de formation). Sera aussi développée la possibilité d'accueil dans des locaux de la MSH des projets soutenus, y compris l'accueil de partenaires internationaux, là encore pour inscrire la MSH dans les politiques internationales de nos tutelles. Sont bien sûr maintenus les deux critères centraux de l'appel : l'interdisciplinarité et le positionnement dans l'un ou plusieurs des six axes scientifiques (annexe 1).

2. Colloque

Le colloque annuel de la MAE est une tradition instituée par Pierre Rouillard, deuxième directeur de la MAE, et qui sera maintenue pour sa capacité à fédérer les équipes, renforcer ou impulser des collaborations. Il s'agit, sur une thématique interdisciplinaire en cohérence avec les axes de la Maison, d'organiser un événement scientifique international donnant lieu à publication dans une collection de la MSH. Ce temps fort de l'année est un moment de mise en pratique de l'interdisciplinarité en même temps qu'il contribue fortement à la visibilité de notre MSH (y compris par la mise en ligne des vidéos de l'ensemble des communications). Il est, en revanche, prévu de modifier le rythme, pour donner de la place à d'autres types de manifestations : le colloque sera organisé tous les deux ans, un événement d'ampleur similaire sera intercalé entre deux colloques, centré sur les recherches des doctorants et jeunes docteurs en lien avec les écoles doctorales ; ceci pour renforcer l'articulation formation recherche.

3. Doctorat

Les doctorants doivent être, à notre sens, au cœur des activités d'une MSH, c'est en tous cas une priorité de notre projet. D'ores et déjà les doctorants sont reconnus comme des acteurs à part entière de la MAE, ils participent aux colloques et séminaires de la maison, ils répondent à l'appel à projet annuel, animent des journées doctorales, etc. Les personnels des laboratoires et des services d'ingénierie de la MAE sont aussi impliqués dans de multiples thèses de doctorat et contribuent activement à la formation par la recherche en y apportant leur expertise. Les doctorants des unités résidentes de la maison profitent d'un espace de vie où enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs, techniciens et étudiants se côtoient et échangent. Ils sont ainsi pleinement immergés dans le monde de la recherche et bénéficient d'une vaste panoplie d'instruments de travail : bibliothèques, archives, documentation, outils numériques, collections de comparaison et informatique. D'ores et déjà, comme souligné dans la partie bilan du présent dossier, la cérémonie annuelle des docteurs est un moment fort de la vie de la MAE, de même que l'attribution bisannuelle d'un prix de thèse.

Le projet 2020-2024 se donne pour objectif de renforcer et formaliser les formations doctorales proposées, en partenariat avec les quatre ED des universités Paris Nanterre (ED 395 et ED 141 à compter de 2020 du fait du rattachement à cette ED des thèses en sciences politiques) et Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ED 112, ED 113) et les laboratoires. Nous proposons d'ouvrir plus fortement les formations techniques d'ingénierie et d'information scientifique et technique que la MAE met en place depuis 2017 aux doctorants (tout en maintenant bien sûr aussi leur accès aux personnels IT, chercheurs et enseignants-chercheurs), leur permettant l'obtention d'ECTS. Ceci tient compte du déficit de formation de ce type pour les doctorants et du nécessaire développement de la dimension

professionnalisante du doctorat visant à la diversité des débouchés de la formation à la recherche dans les secteurs publics et privés. Ces formations seront ouvertes, comme les autres activités de la MSH et dans la mesure de nos moyens, au-delà du périmètre des unités de recherche résidentes (à l'échelle de nos universités tutelles) et se feront dans une complémentarité plus forte avec les ED et les services des universités. Cette complémentarité est essentielle dans un contexte où le risque de superposition d'activités proposées aux doctorants est réel.

La MAE s'est donné aussi un rôle, avec les unités de recherche et les ED, d'orientation des doctorants et jeunes docteurs, il peut être renforcé : aide à la recherche de post-doc et à la préparation du projet individuel post-doctoral, aide à la construction d'un parcours international durant la thèse (en relation notamment avec les Umifre) et après la thèse et d'un parcours professionnalisant construit en lien avec les partenaires de la maison (par exemple le MAN de Saint-Germain-en-Laye, la Contemporaine, le musée du Louvre, etc...). L'expérience de *masterclass* internationales, dont la première a été organisée avec l'UMR *ArScAn* en 2017 sera renouvelée. Elles sont un outil remarquablement efficace et nécessaire pour permettre le déploiement post-thèse des activités de jeunes docteurs.

4. Publications

La MAE organise, depuis 2013, une « rentrée littéraire », laquelle en 2017 s'est inscrite dans les manifestations de la Fête de la Science. Cette rencontre annuelle est l'occasion d'échanges avec les auteurs de publications récentes et indique l'importance que la maison accorde à l'édition et à la diffusion des produits de la recherche.

La politique en matière de publications est structurée par le pôle éditorial de la MAE qui héberge, à l'heure actuelle, 17 revues majeures de sciences humaines et sociales. L'appui de l'InSHS permet de faire vivre ces revues, papiers et numériques. Certaines sont historiques d'autres très récentes. Ce pôle éditorial héberge aussi les éditions de la MAE qui ont publié depuis plusieurs années, aux éditions de Bocard en moyenne trois ouvrages par an au sein de deux collections : Travaux, Colloques. Une troisième collection a été créée aux Presses Universitaires de Paris Nanterre (Sociétés humaines dans l'histoire).

Trois principales évolutions sont envisagées lors du prochain contrat.

Concernant les revues, le projet consistera à renforcer la nature transversale du travail des personnels de manière à améliorer la répartition des tâches et des compétences, afin que la structure actuelle devienne une véritable plateforme éditoriale. Dans cet objectif, une coordinatrice du pôle a été nommée en 2018, sa tâche est d'organiser le travail à l'échelle du pôle. Une plateforme électronique de soumission des manuscrits est en projet, qui devrait permettre de gagner en temps investi dans les activités de secrétariat d'édition. De la sorte il devrait être possible d'accroître le nombre de revues éditées par le pôle sans nuire au bon fonctionnement des revues qui doit rester fondé sur le principe d'un interlocuteur unique pour chaque comité de rédaction.

Concernant les publications de la MSH, nous avons le projet de maintenir le principe de deux collections, l'une destinée à publier des monographies, y compris des thèses de doctorat retravaillées (collection *Solo*), l'autre, des ouvrages collectifs (collection *Ensemble*) pour lesquels on développera plus fortement la publication en format numérique. Dans chaque collection, deux formats seront possibles : grand

format (21*29 cm, format adapté à l'iconographie importante de nombreux travaux des équipes résidentes), petit format (13*20 cm). Enfin, seront publiés des ouvrages qui relèvent d'un ou de plusieurs des 6 axes scientifiques de la MSH, de manière à maintenir la cohérence d'ensemble du projet et à affirmer l'identité scientifique de la maison.

Notre politique de publication s'organisera aussi dans le cadre de partenariats, et c'est la troisième évolution qui sera engagée. D'abord à l'échelle du site Nanterre en travaillant au rapprochement avec les autres structures éditoriales locales, à savoir les Presses Universitaires de Paris Nanterre (qui pourrait devenir la maison d'édition de la collection *Solo* de la MSH) et les services de publication de *La contemporaine*. A l'heure actuelle, les Presses Universitaires de Paris Nanterre publient déjà la collection de la MAE « Sociétés humaines dans l'histoire ». À une autre échelle, en relation avec les MSH d'Île-de-France, les *Éditions des MSH associées* ont été créées en 2018. C'est une structure d'édition numérique commune à la MAE, la MSH Paris-Nord et la MSH Paris-Saclay qui scelle une forme nouvelle de collaboration inter-MSH.

Enfin, la MSH continuera de s'engager pleinement dans les réflexions menées à différentes échelles des sites sur la politique globale de gestion des données et sur le mouvement de l'Open Access. La MAE participe d'ores et déjà aux groupes de travail de l'Université Paris Nanterre sur le dépôt des travaux de recherche dans le portail HAL et sur les « Données numériques » initié par la ComUE Paris-Lumières.

L'ensemble des activités éditoriales continuera d'être relayé par le service communication de l'USR (notamment dans le cadre de la *newsletter* trimestrielle et du positionnement sur les différents réseaux sociaux) et par ceux des établissements tutelles.

5. Partenariats, ancrage régional

La MAE travaille avec de nombreux partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux. L'objectif en la matière du contrat 2020-2024 est d'élargir plus encore ces collaborations et surtout de les inscrire sur des temporalités longues pour qu'elles puissent servir de base pour construire des programmes collaboratifs interinstitutionnels : seule l'inscription dans la durée des collaborations permet la réactivité en termes de réponses à appels à projets internationaux.

À l'échelle locale il s'agit bien sûr de renforcer les synergies avec les services des trois établissements tutelles, dans les domaines de la recherche, de la formation, de la communication, de l'édition et de la médiation scientifique. Il s'agira aussi de formaliser les liens avec *La contemporaine*, qui s'installera dans un nouveau bâtiment doté d'un espace d'exposition et de salles de formation sur le campus de Nanterre en 2020. Une convention de partenariat assurera l'inscription dans le temps long des collaborations avec la MSH refondée. Un premier travail commun autour de la revue *Matériaux* pour préparer, à terme, son intégration au pôle éditorial de la MSH sera engagée ; des formations doctorales communes seront créées dans le domaine des archives et de la documentation. L'opportunité présentée par la relation avec *La contemporaine* va cependant au-delà : il s'agit bien de consolider un lien scientifique qui peut s'appuyer à la fois sur la richesse pour la recherche des collections de *La contemporaine*, sur les projets de recherche déjà en cours dans les domaines de l'histoire, de la science politique et de l'histoire de l'art, sur le développement de projets innovants et interdisciplinaires portés en commun.

À l'échelle locale encore la MSH tiendra sa place dans les projets des LabEx portés par ses établissements tutelles le LabEx « Dynamique des territoires » d'une part via l'implication de trois unités résidentes (*Archam, ArScAn, Trajectoires*), le LabEx *Les passés dans le présent* (LabEx dont elle a été à l'initiative en 2011) d'autre part. Dans le cas d'une prolongation sur la période 2020-2024 du LabEx *Les passés dans le présent*, il est prévu que le lien avec la Maison soit mieux formalisé (ce qui permettra de proposer l'invitation des responsables du LabEx au conseil des DU des unités résidentes) mais aussi que soient précisément ciblées des actions prioritaires communes, inscrites à la fois dans les axes de la MAE et les thématiques du LabEx, dans quatre domaines : la professionnalisation des jeunes chercheurs ; l'accompagnement en ingénierie des volets numériques des projets de recherche ; les accueils et échanges internationaux ; les publications en ligne.

La MSH continuera enfin, localement, d'engager ses moyens dans la construction de projets de recherche et de formation, à brève échéance dans le cadre du PIA3 (projets EUR), à plus long terme à toute échelle pertinente.

À l'échelle régionale seront développées les relations avec les MSH d'Île-de-France. La création d'une collection commune a été mentionnée. L'hypothèse d'appels à projet construits en commun est posée. C'est tout particulièrement envisageable dans le cas de la MSH Paris Nord qui participe de la même ComUE ; c'est une des raisons pour lesquelles la formalisation de la relation avec la ComUE Université Paris Lumières a été formalisée par une « convention d'accompagnement » en 2018, cela facilite toute forme de collaboration à cette échelle, notamment en lien avec les appels à projet de la ComUE et des deux MSH. Cette relation avec UPL facilitera aussi la collaboration avec l'ensemble des structures associées de la ComUE, et notamment les grandes institutions patrimoniales d'Île-de-France. On ajoutera bien sûr le renforcement des liens existants avec le MAN de Saint-Germain-en-Laye, partenaire fort de la MAE. À cette même échelle régionale, la MAE participe déjà aux activités des DIM IDF, dont elle est partenaire depuis 2017. Enfin, au fur et à mesure de sa mise en place concrète à partir de 2019, c'est la mise en œuvre de collaborations avec le Campus Condorcet qui devra être pensée, collaborations qui seront facilitées par le fait que les universités tutelles de la MSH sont membres du projet Condorcet et que deux UMR de la MAE déménageront sur ce site.

À l'échelle nationale c'est par sa participation au réseau des MSH que notre maison développera ses collaborations. Les collaborations avec la TGIR HumaNuM s'inscrivent aussi à cette échelle. Signalons qu'elles se concrétisent actuellement aussi dans les projets numériques portés au sein du LabEx *Les passés dans le présent*, à quoi s'ajoutent les implications dans les réseaux documentaires (Frantiq et CollEx notamment). L'élargissement du périmètre disciplinaire de la MSH constitue de ce point de vue l'occasion d'enrichir son offre de services. Doit être envisagé de porter ou co-porter le projet de mise en place d'une PUD (plateforme universitaire de données), en partenariat avec la TGIR Progedo. Ainsi la MSH pourrait devenir, à l'échelle de Nanterre, un lieu de stimulation, de diffusion et de rationalisation de la gestion des données de la recherche.

Ce projet permettrait de favoriser l'utilisation des données issues de la statistique publique (française, européenne et internationale) et de promouvoir les méthodes d'analyse de données (formation, accompagnement, conseil méthodologique, mise à disposition d'outils), auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs et doctorants. Cette ambition est conforme aux besoins de l'écosystème de recherche d'une MSH située sur un campus offrant une diversité disciplinaire et méthodologique en SHS (information géographique, analyse de sources historiques et culturelles, de sources archéologiques, données quantitatives, enquêtes et méthodes qualitatives, etc.). L'intégration des deux nouvelles UMR,

ISP et LAVUE, permet aussi de diversifier les types de données traitées, en développant notamment le champ des données qualitatives.

À l'échelle internationale les liens des unités résidentes avec les Umifre, d'ores et déjà forts notamment dans le champ de la préhistoire, l'archéologie et la géographie, seront soutenus lors du prochain quinquennal. Mais il s'agit aussi de s'inscrire mieux dans les partenariats internationaux structurants des établissements tutelles, ce qui suppose une synergie renforcée en termes de politique internationale. Un outil à disposition de la maison dans ce domaine est sa capacité d'accueil en ses locaux de chercheurs étrangers (doctorants, post-doctorants, chercheurs et enseignants-chercheurs) dans le cadre d'appels à projets ou d'accueil sur projets externes : nombre de chercheurs étrangers sont accueillis dans différentes structures des établissements tutelles et dans les laboratoires, trop peu sont encore impliqués dans des activités interdisciplinaires.

6. Gouvernance

Les instances de gouvernance de la MAE seront maintenues mais adaptées (annexe 2 *Organisation et instances du projet 2020*):

- Les compositions du Conseil de l'USR et de la Commission Prévention et sécurité seront inchangées.
- Seront intégrées au Comité de pilotage les directions des UMR ISP et Lavue.
- Le Conseil Scientifique intégrera des représentants (extérieurs) des disciplines géographie, sciences politiques, urbanisme.
- Seront intégrées au Conseil des DU les directions des unités ISP et Lavue. Le rôle de ce conseil sera aussi renforcé, conséquence logique de la fonction structurante élargie aux sites universitaires de la MSH : outre les questions de gestion quotidienne de la Maison, le point sur les activités transversales des UMR, l'échange régulier d'informations, la réunion des directions d'unité sera consultée sur les projets en cours au sein des axes scientifiques et sera appelée à travailler sur les évolutions en cours de contrat en vue des deux comités de pilotage annuels et du conseil scientifique. A ce conseil l'ensemble des partenaires sera susceptible d'être invité en fonction des sujets traités, en particulier les LabEx *Les passés dans le présent* et *DynamiTe*, *La contemporaine*, le MAN.
- Seront instituées deux réunions annuelles des coordonnateurs d'axes scientifiques qui permettront un bilan semestriel des activités de chaque axe et éventuellement des évolutions en cours de contrat. La place des axes scientifiques devenant centrale, elle impose aussi d'inviter régulièrement des responsables d'axes aux réunions de DU et de s'assurer de leur participation active.
- Sera constitué un comité des formations, composé de représentants des sept UMR résidentes et des quatre ED, de la direction USR, de deux coordonnateurs des formations personnels de l'USR, de représentants des doctorants et post-doctorants, des services de la recherche des établissements tutelles. Son rôle sera d'organiser et définir le contenu des formations tout en les coordonnant avec les autres structures de l'écosystème de la MSH (universités, InSHS, ED, Service Commun de Documentation de Paris Nanterre, ComUE UPL, *La contemporaine*, unités de recherche, partenaires régionaux).

Une attention toute particulière sera portée à l'intégration des activités d'ingénierie aux projets de recherche et des personnels de l'USR aux différents niveaux d'activité et de prise de décision. C'est à cette fin qu'un personnel de l'USR est désormais co-coordonnateur de chaque axe scientifique. À cette fin aussi que l'appel à projet intègre une dimension ingénierie. Dans l'ensemble il s'agit aussi d'améliorer la circulation de l'information au sein de la maison en mobilisant le relais des chefs de services auprès des personnels et en améliorant les modes de diffusions internes.

Partie intégrante de la gouvernance de la MSH, la politique de Ressources Humaines de la maison sera réaffirmée. Notons que le bien-être des personnels fait l'objet d'une attention particulière de la direction de la MAE de même que l'accompagnement RH. Depuis plusieurs années, la MAE a su intégrer des personnels en situation de Handicap en étant attentive à leur intégration et leur progression professionnelles. Le suivi des activités et des carrières des agents est constant. Une réflexion pour étendre cette politique à l'échelle d'autres personnels, en relation avec leurs UMR de rattachement est en cours de réflexion. Il s'agit clairement d'éviter toute situation d'isolement (préjudiciable au déroulé des carrières individuelles), de penser les échanges de bonnes pratiques, d'assurer un service pérenne aux chercheurs, de rendre possibles les mobilités à chaque fois que nécessaire et d'assurer la transparence des modes de prise de décision en terme de gestion des personnels. Cette politique est d'autant plus importante à tenir dans une phase de transition pour la maison qui ne doit pas provoquer une dégradation des conditions de travail ni même des inquiétudes préjudiciables à la vie de la structure.

Parallèlement, et en continuité de ce qui a été fait lors du quinquennal 2014-2018, des réflexions et propositions d'amélioration et d'organisation des métiers d'appui à la recherche se poursuivront pour s'adapter à nos évolutions tant aux niveaux des outils que des modes d'organisation (ex de la mise en place du télétravail à partir de janvier 2019).

Liste des annexes

Annexe 1 : Axes scientifiques du projet 2020

Annexe 2 : Organisation et instances du projet 2020

Transitions

Coordination : Astrid Aschehoug (USR 3225), David Blanchon (UMR 7218), Monica Heintz (UMR 7186), Anne Nissen (UMR 7041)

Qu'est-ce qu'une transition en sciences sociales? Un simple sas entre deux périodes ou deux états bien identifiés et précisément décrits dans les discours scientifiques ? Ou un phénomène en soi, avec son identité particulière, qu'une connaissance plus affutée permettrait de définir et analyser en tant que telle ? Ces questions, amplement travaillées au sein de la MSH en histoire, archéologie, anthropologie, géographie, sociologie ou science politique, incitent à repenser le champ et l'utilité potentielle du concept de transition dans l'exploration des sociétés humaines.

Les travaux comparatifs ont permis de mieux cerner la tension qui peut exister entre le point de vue des contemporains de la transition et le point de vue du chercheur. Pour les premiers, la transition est ce présent qu'ils ne peuvent encore décrire, ou plus précisément qu'ils ne peuvent traduire dans un récit linéaire cohérent. Pour le scientifique, la volonté de mise en cohérence risque parfois d'effacer les subjectivités discordantes des contemporains, réduites au silence comme anecdotiques dans la marche perçue comme implacable de l'histoire - ou de l'avancée de la science. Mais, dès lors que le point de vue des contemporains et l'intérêt méthodologique des spécialistes en sciences sociales se rencontrent, le concept de transition devient utile pour le décryptage de la réalité sociale et environnementale. En incitant à la mise en parallèle des transformations provenant des sociétés, périodes, phénomènes distincts, il permet la saisie des éléments qui, loin de relever du détail, permettent l'explication des macro-phénomènes (par exemple les co-évolutions) autrement inexplicables.

Une période de transition est donc née d'un événement historique ou environnemental capable de produire une discontinuité politique, économique et sociale. La transition correspond alors à la période d'adaptation à la nouvelle structure imposée par cet événement, qu'il soit révolution, guerre ou l'avènement d'une invention de grande portée, que cette nouvelle structure soit connue mais pas encore atteinte ou inconnue. La transition déclenche une accélération du temps- en réalité, des changements opérés dans un laps de temps très inhabituellement court, qui rompt avec les cycles de changements usuels. Enfin, la transition clive les générations, à la fois sur son vécu et sur son sens, les parcours individuels commencent à se ressembler plus horizontalement au sein de la même classe d'âge que verticalement au sein de la descendance. La transition fait naître des tensions entre les acteurs, qu'ils soient porteurs de mouvements *bottom-up* ou de politiques *top-down* en faveur, par exemple, de la transition écologique ou énergétique. La question de la prévision et de l'anticipation des phénomènes est soulevée en même temps que la question de l'inéluctabilité de la transformation. Des questions éthiques en résultent quant au choix du scientifique entre observation distante et accompagnement du phénomène.

Circulations

Coordination : Karen Akoka (UMR 7220), Elisabeth Bellon (USR 3225), Hervé Inglebert (UMR 7041), Carolina Kobelinsky (UMR 7186)

Si les circulations ont toujours façonné les sociétés, leurs formes n'ont cessé de varier dans le temps et l'espace et le terme de circulation recouvre des phénomènes de nature très diverse. Les questions liées aux circulations des personnes, des objets, des techniques, des imaginaires, sont au croisement de toutes les sciences sociales et humaines ; les travailler suppose de s'intéresser tout autant à leurs effets sur les territoires et la longue durée des sociétés que sur les organisations politiques et les reconfigurations des collectivités.

Une première série d'interrogations porte sur la régulation politique et institutionnelle des circulations : les manières dont elles sont saisies, canalisées, (ré)orientées, (im)mobilisées, les opérations de catégorisation et leurs conséquences sur les identifications individuelles et collectives et sur les territoires. Il s'agit de dépasser la dichotomie entre les tenants de la circulation, qui négligent souvent les frontières, les États ou les inégalités et ceux qui dénoncent les effets pervers de la mondialisation. L'étude des mouvements de populations, y compris les plus anciens, permet d'interroger le point de vue de l'État dont l'un des enjeux est le contrôle des populations, notamment en les fixant. Analyser les formes étatiques à partir des mobilités est l'occasion de poser, à rebours, la question de la sédentarité et de ses implications sur les personnes et les organisations politique, sociale et économique.

Une deuxième série d'interrogations concerne les transformations socio-économiques qu'induit la circulation de personnes, de marchandises, de capitaux, d'idées et de technologies. On examinera les reconfigurations du rapport à l'espace, à l'environnement, mais aussi à l'altérité. Ceci invite à explorer les situations de cohabitation, coprésence, conflit ou coopération entre les personnes récemment arrivées et celles établies de longue date. Loin de supprimer les frontières, les globalisations les ont multipliées : les frontières juridiques, sociales et culturelles sont sans cesse reconfigurées par les circulations qui modifient les rapports entre territoires et les relations à soi et aux autres. On insistera particulièrement sur les restructurations des rapports sociaux de sexe, genre et classe.

L'histoire des mouvements de populations ouvre une troisième série d'interrogations. Du recueil de vestiges matériels à l'interprétation des expressions culturelles et des sources archivistiques, l'articulation des différentes modalités et échelles d'analyse permet d'appréhender les circulations dans leur longue durée, de la préhistoire à aujourd'hui, en insistant sur les reconfigurations liées aux crises. On s'intéressera aussi aux différentes formes que les mémoires des circulations prennent – musées, littérature, pratiques de commémoration – et aux arrangements, adaptations, appropriations qui les traversent.

L'attention portée aux individus rassemble ces diverses approches. Par la restitution des histoires de vies et des trajectoires elle permet de saisir concrètement les modalités des expériences de personnes qui circulent et/ou font circuler, mais aussi de celles qui restent : processus de subjectivation, d'ajustement, de négociation, de contestation, mise en œuvre des savoirs-faire de la circulation.

L'axe *Circulations* privilégie l'expérimentation de formes alternatives de production et diffusion des connaissances. D'un point de vue méthodologique, l'usage d'outils et d'approches innovantes vise à saisir les différentes formes de circulations, en variant les échelles ou les entrées (objets, lieux, espaces, trajectoires, temporalités). La réflexion pluridisciplinaire permettra de questionner les évidences et les méthodes de chaque discipline, ouvrant la voie à de nouvelles perspectives théoriques et de nouveaux objets de recherche. On accordera une attention particulière aux usages de l'image, de la cartographie, du son et des ressources numériques comme outils de production tout autant que de diffusion de la recherche. Dans cette perspective, des collaborations avec différents univers artistiques peuvent être envisagées.

Imaginaires

Coordination : Sylvie Aprile (UMR 7220), Brigitte Boissavit-Camus (UMR 7041), Nathalie Le Tellier-Becquart (USR 3225), Juliette Testard (UMR 8096)

Depuis un peu plus d'une vingtaine d'années, les sciences humaines et sociales ont rendu toute leur place aux imaginaires, en même temps que se développaient les courants de recherche en études culturelles, se définissant en fonction des approches dites post-coloniales. Des « géographies imaginaires » d'Edward Said, aux « communautés imaginées » de Benedict Anderson ou aux études des faits religieux voire à celles qui se donnent la mémoire pour objet, toutes les sciences sociales et humaines sont concernées par ces questionnements. Il apparaît que les processus de mondialisation et les mobilités ont contribué à les renouveler pour produire « une approche nouvelle du rôle de l'imagination dans la vie sociale » pour reprendre une formulation d'Arjun Appadurai. Approche nouvelle qui concerne les sociétés présentes tout comme les sociétés passées.

L'objectif de cet axe est de mobiliser les outils et méthodes scientifiques pour les mettre au service d'une meilleure compréhension des « imaginaires », individuels et collectifs, politiques, religieux, idéologiques et sociaux, passés et présents, qu'ils soient exprimés sous forme d'actions, de pratiques, de réalisations ou de représentations.

Ceci concerne le rapport humain aussi bien au temps qu'à l'espace. Toutes les temporalités se nourrissent en effet des imaginaires qui les traversent : présence du passé dans les sociétés (y compris sous la forme du « patrimoine », lui aussi fruit autant que support d'imaginaires) et construction des futurs... Spatialement, les imaginaires sont produits et sans cesse transformés à différentes échelles — du local au global —. Ainsi, de tout temps et en tous lieux, les sociétés humaines s'instituent sur la base de leurs imaginaires. Ceux-ci ne sont pas un contre-point du réel, mais ce à quoi elles se réfèrent pour comprendre le réel.

Les projets réunis dans cet axe thématique ont vocation à interroger toutes les représentations, leur rôle et leur fabrique : images, cartes, dessins, photographies, numériques ou non, films, réalisations scientifiques et artistiques, modèles. Nos outils mêmes de recherche sont aussi questionnés : ils influencent et sont influencés par nos imaginaires. Ainsi, grâce aux technologies 3D, nous modélisons et « ré-imaginons » littéralement notre vision du passé.

L'originalité et la force de notre MSH pour travailler à ce vaste champ est qu'elle est en capacité de fédérer et de confronter des approches pluridisciplinaires sur les imaginaires dans le temps long et dans des aires géographiques extrêmement diverses, permettant ainsi réflexivité et démarches comparatistes fructueuses.

Objets

Coordination : *Pascale Ballet (UMR 7041), Bérénice Bellina (UMR 7055), Emmanuel Grimaud (UMR 7186), Alexandra Legrand-Pineau (USR 3225)*

L'objectif de cet axe est de proposer une réflexion interdisciplinaire autour de l'objet et de l'« objectalisation », autrement dit ce qui devient ou ne devient pas objet. Cet axe ancre l'objet dans les réflexions communes aux disciplines de la MSH, mais il est aussi susceptible de générer des liens nouveaux avec d'autres domaines tels la philosophie et le design, qui interrogent et conçoivent des formes présentes ou futures d'objectalisation (de Dagognet à Gell en passant par Searles). Qu'est-ce qui devient objet ? Tout peut-il devenir objet ? La matérialisation a-t-elle des limites et pourquoi ?

Issu de la nature transformée, « tout objet transforme autre chose » (Baudrillard, 1968). L'intérêt que l'on peut porter à l'objet n'a pour ainsi dire aucune limite, puisqu'il embrasse tant le domaine de l'environnement en tant que pourvoyeur de ressources biotiques et abiotiques, que celui des techniques, de l'art voire de l'idéologie, que le contexte dans lequel il apparaît, comme celui de l'utilisation... la différence que faisait François Sigaut entre fonction et fonctionnement (1991).

Pris dans le présent de leur genèse et de leurs usages, les objets sont des acteurs du quotidien toujours en devenir. Dotés d'agentivité, ils « coopèrent » littéralement avec les humains, en même temps qu'ils participent de leur transformation et de celle de leur relation à l'autre. Autrement dit, penser les objets dans le passé comme dans le présent invite à considérer, outre la dimension socioculturelle, l'engagement réciproque de l'homme et du matériau.

L'objet en soi désigne un vaste ensemble de choses dotées non seulement d'une efficacité technique, mais également d'une efficacité sociale, affective ou émotive liée au statut, au rang, à la fonction ou à la position, mais aussi au prestige, à la pauvreté et à la richesse ou encore à l'esthétique, au charme et à la magie. Ainsi, l'objet est, avec plus ou moins de fiabilité selon le contexte dont il provient, marqueur de fonctionnalités, de représentations sociales et symboliques ou encore de projections dans le futur. Il est aussi l'expression d'une ressource, d'un lieu et de chaînes de conception, de production et de distribution. Ceci permet de suivre la trajectoire, de la matière première à la diffusion d'un produit fini, et d'y associer des acteurs (commanditaires, concepteurs, producteurs, distributeurs et consommateurs), des pratiques et des idéologies.

L'histoire de l'objet et de l'œuvre d'art peut aussi donner matière à réflexion, au travers des intentions premières de sa fabrication et de son utilisation, comme de ses réemplois ou recyclages. Résultats de processus matériels, qui concrétisent la durée d'une pratique et incarnent différentes formes d'organisations sociales, les objets servent d'appui à des opérations d'inférence susceptibles d'investir le passé comme le présent.

L'approche que nous proposons ici est résolument anthropologique mais s'appuie aussi fermement sur les compétences et plate-formes techniques mutualisées à disposition au sein de l'USR 3225. Celles-ci interviennent dans de nombreux champs d'application pour répondre tout autant à des problématiques technologiques et fonctionnelles sur des artefacts de natures diverses qu'à celles liées à l'identification structurelle des écofactes végétaux, animaux et minéraux présents dans les sédiments archéologiques.

Intégrant donc aussi bien les aspects matériels qu'immatériels des productions humaines, l'approche de l'axe « objets » est au cœur des recherches menées dans le cadre des sciences humaines et sociales et des sciences environnementales qui s'y associent, en lien aussi avec les partenaires des institutions patrimoniales.

Les sociétés humaines face à la mort

Coordination : Grégory Delaplace (UMR 7186), Grégory Pereira (UMR 8096), Pascale Philifert (UMR 7218), Sara Tandar (USR 3225), Gêrôme Truc (UMR 7220)

Quels que soient les époques et les lieux, les sociétés humaines ont à composer avec la mort, à la fois comme fait biologique et comme phénomène social. À ce titre, la mort se présente comme un objet fondamentalement interdisciplinaire, qui appelle à croiser les méthodes et savoirs de différentes branches des sciences humaines et sociales. Dans cette perspective, quatre pistes de travail sont proposées pour cet axe de la MSH :

◆ *Économies funéraires et politique de la mort.* Si toutes les sociétés sont confrontées à ce fait biologique constitutif de la condition humaine, les significations qu'on lui donne comme la façon dont on la prend en charge varient. Certaines sociétés rendent un culte aux défunts, tandis que d'autres tendent à encourager leur oubli. Quelle place accorde-t-on à la mort - et par extension aux mourants - dans la vie sociale ? La question pourra être envisagée dans une perspective économique (des prestations de deuil au marché funéraire) ou encore technologique (la place des morts sur les réseaux sociaux par exemple). Il s'agira par ailleurs de s'interroger sur l'instrumentalisation politique dont les morts peuvent faire l'objet et sur les modalités selon lesquelles les défunts sont susceptibles d'être hiérarchisés ou distingués.

◆ *Les réactions à l'événement de la mort.* Par-delà la variabilité des représentations dont elle fait l'objet à travers les sociétés humaines, la mort suscite des réactions contrastées lorsqu'elle survient. Selon l'identité du défunt et les circonstances de son décès, certaines morts apparaissent plus "scandaleuses" que d'autres. Il importe donc de s'intéresser aux mobilisations et aux démonstrations de deuil collectif dont certaines morts peuvent faire l'objet (marches blanches, mémoriaux de rue, etc.). On pourra ainsi se demander ce qui fait qu'une mort est collectivement vécue comme "traumatique", selon la violence qui l'entoure, et qu'elle emporte des individus particuliers (un enfant ou un personnage public) ou des collectifs (catastrophes naturelles, tueries, etc.).

◆ *Le rapport aux corps morts.* Occultés ou objets d'ostentation, la dépouille et ses restes témoignent tout autant des conceptions de la mort que d'un discours destiné aux vivants. Dans cette perspective, une attention toute particulière devra être portée aux pratiques et traitements qui entourent les cadavres, cendres et autres restes humains, ainsi qu'à leur rôle dans la gestion sociale des morts ordinaires ou extraordinaires : rituels funéraires et commémoratifs bien entendu, mais aussi traitement médiatique et traitement médico-légal. On s'intéressera également aux pratiques mettant en scène le mort, dans la tombe ou hors de celle-ci, à ses représentations ou encore à l'utilisation de segments corporels ou d'attributs du défunt comme support de manifestations diverses : culte des reliques, trophées, substituts, etc.

◆ *La spatialisation de la mort.* Nombre de dispositifs spatiaux sont dédiés aux morts ou à leurs restes, tout à la fois les cimetières, les formes données aux sépultures des morts ordinaires et extraordinaires, les monuments funéraires et leur architecture mais aussi les traces plus diffuses. Ces espaces funéraires, qui posent la double question de la place et du sens, seront interrogés comme support et expression de l'imaginaire et de l'univers matériel ou social. Si la spatialisation de la mort mobilise les pratiques funéraires, les discours sur la mort et ses représentations, les prescriptions juridiques ou religieuses, le rapport public/privé, elle est également le produit des politiques de gestion de la mort. Pour partie lieux d'expression du deuil et de construction de la mémoire ou de l'oubli, ce sont également des espaces en mouvement, porteurs de tensions ou de revendications de même que des marqueurs de différenciations sociales et culturelles qui soulèvent des enjeux politiques, patrimoniaux, mémoriels et identitaires.

L'être humain en sciences humaines et sociales

Coordination : Henri Desbois (UMR 7218), Aurélie Montagne-Bôrras (USR 3225), Albert Piette (UMR 7186), Frédéric Valentin (UMR 7041)

Toutes les disciplines de sciences sociales et humaines sont concernées par l'humain. Ce thème, pourtant rarement saisi comme tel, permet de stimuler des débats et des recherches interdisciplinaires entre les équipes de notre MSH, tout en ouvrant à d'autres disciplines comme la philosophie mais aussi à des modes de connaissances différents, comme l'art.

En fournissant le modèle implicite d'une connaissance raisonnée et méthodique du réel, les sciences de la nature placent les sciences humaines et sociales, à partir du moment où elles s'insèrent dans un cadre institutionnel commun, dans la position épistémologique inconfortable d'avoir à composer avec un sujet rétif à l'objectivation et difficile à enchâsser dans un système déterministe.

Il apparaît en effet que nos disciplines, la préhistoire, l'archéologie, l'histoire, l'ethnologie, la géographie, les études urbaines, la science politique sont concernées par l'humain, mais le plus souvent obliquement. Chaque discipline opère différemment, à partir d'un ensemble de raisons théoriques et méthodologiques, pour « transformer » l'être humain dans ses propres thèmes de recherche. Tantôt, il n'est retenu de l'humain qu'un de ses aspects ou compétences (ses capacités sociales, ses compétences techniques) ; tantôt, il est d'emblée traversé par une mise en perspective pour viser d'autres choses (les systèmes sociaux, les groupes, les cultures) ; tantôt encore, on s'intéresse à ses productions (l'art, les outils, l'habitat, la sépulture).

Il serait pertinent d'explicitier et de comparer diverses épistémologies. Qu'est-il fait, selon celles-ci, de l'être humain au sens strict du terme comme entité perceptible avec ses frontières ? Quand l'humain semble-t-il perdu ou gagné, tout au long d'une recherche ? Comment aborder l'individualité, en deçà ou au-delà des mises ensemble ? Par l'étude de ses représentations et la comparaison de leur diversité mais aussi par l'observation directe : Comment penser des méthodologies fécondes à cet effet ? Dans cet ordre d'idées, il importe de s'interroger sur les définitions de l'humain sous-tendant les recherches ainsi impliquées.

Le dialogue avec les expressions artistiques, la littérature, la peinture, la sculpture, mais pas seulement, peut-il permettre aux sciences humaines et sociales de se réinterroger sur leur propre épistémologie, en particulier de l'être humain ? Y a-t-il des thèmes, sans parler de leurs expressions, qui semblent possibles en art et impossibles en sciences humaines et sociales ? Comment tenter de les approprier dans nos disciplines ?

Dans le cadre du dialogue au sein de nos centres de recherches, on ne peut mettre de côté la question de la « nature humaine » ? Existe-t-il une unicité de l'humain tel que l'envisagent les différentes disciplines ? Y a-t-il une continuité de l'humain à travers ses différentes manifestations, un socle anthropologique commun universel, ou, au contraire, la fragmentation en genres, groupes sociaux, cultures, etc., compromet-elle toute approche globale ? Une perspective transdisciplinaire permet d'aborder cette question aux implications politiques profondes.

A l'heure où il est de plus en plus question d'humain augmenté, où les machines autonomes, voire pensantes, ne semblent plus entièrement hors du plausible, où le transhumanisme est débattu dans les magazines et devient un enjeu économique, il est légitime de nous interroger sur la façon dont notre objet d'étude traverse la mutation technologique actuelle.

Que dire également des humanités précédentes ? Quels enseignements tirer des traces qu'elles ont laissées dans ou sur le sol ? Comment interpréter les témoins matériels de gestes, activités et pratiques rituelles, domestiques ou techniques, de formes d'organisation et d'émergence de catégories ? Où trouver l'humain, entre reconstitution de chaînes opératoires techniques et ostéobiographiques et approches quantitatives des données archéologiques et historiques ?

Un dernier point consiste dans la connaissance de l'humain qui écrit la science. « Comprendre l'humain, c'est connaître celui qui écrit son histoire, regarder à l'intérieur de soi, en tant qu'homme de science. Cela suppose de cheminer entre l'humain étudié et celui qui l'étudie, dedans, dehors, de plonger en soi, s'extraire de soi, soi étant tantôt la science, tantôt l'homme qui la fait ». La constitution d'archives orales seraient pertinentes à cet effet. Des comparaisons interdisciplinaires pourraient être réalisées dans cette perspective. Les projets qui seront menés dans cette vaste recherche de l'être humain pourront s'appuyer sur les nombreux moyens méthodologiques et techniques innovants mis à la disposition des chercheurs dans la MSH, notamment dans les domaines de l'ingénierie de l'information scientifique et technique, de l'archivistique ou encore des humanités numériques.



Université Paris Nanterre

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON SORBONNE

Organisation



Unités de recherche résidentes

- Archam
- ArScAn
- ISP
- Lavue
- Lesc
- PréTech
- Trajectoires

Ecoles doctorales ED112, ED113, ED141 et ED395

Unité de service et de recherche

- Microscopie
- Edition
- Bibliothèque
- Archives
- Ingénierie documentaire
- Humanités numériques
- Systèmes d'information
- Photo / vidéo

coordination

diffusion participation

actions

Axes scientifiques

- Transitions
- Circulations
- Imaginaires
- Objets
- Les sociétés humaines face à la mort
- L'être humain en SHS

- Appel à projets
Formations ST
Prix de thèse
Cérémonie des docteurs
Colloque
Journées scientifiques
Projets audiovisuels
Fête de la science
Open Access Week
Expositions
JNA
Actions internationales

...

diffusion participation

implication échanges

Autres unités de recherche Sites Paris Nanterre et Paris 1

- Art, littérature et philosophie
- Économie et gestion
- Sciences de l'éducation, psychologie
- Modélisation, communication
- Sciences de la société
- Histoire
- Langues et civilisations
- Sciences juridiques et politiques

Relations partenariales

- Man, La Contemporaine, Villa Médicis,
- Les Labex Passé dans le présent et DynamiTe

Conseil des directeurs

1 réunion mensuelle

Composition : DU, ED, direction USR + invités

Rôle : organisation, fonctionnement et activités scientifiques et techniques de l'usr

Comité des formations

Composition : ED, direction USR, 2

coordonnateurs USR, représentants doctorants, services de recherche établissements tutelles, UMR résidentes et invités

Rôle : organisation et contenu des formations

Comités ad hoc

Composition : experts et direction usr : 1 réunion annuelle a minima, valide les projets présentés selon des critères définis préalablement par le comité, en s'appuyant sur les priorités scientifiques fixées par les responsables des axes.

Comités : audiovisuel, éditorial, valorisation, communication ...

Coordination des axes scientifiques

Composition : chercheurs, enseignants-chercheurs, IT

Rôle : animation et avis sur les actions

Conseils USR

AG, conseil de labo, CDS ...

Rôle : organisation du collectif

rendre compte



conseiller
délibérer

Conseil scientifique

1 réunion annuelle

Composition : 12 experts scientifiques (nomination tutelles) dont 1/3 étrangers, 1 représentant RnMSH, DU, ED, direction USR

Rôle : politique scientifique

Comité de pilotage

2 réunions annuelles

Composition : tutelles, DRRT, RnMSH direction USR, DU, ED
Rôle : adopte le programme scientifique après avis du CS / budget usr / nomination de la direction usr / avis affectation des locaux et association umr

L'USR 3225 au cœur des données de la recherche : de l'acquisition à la diffusion

